

SST Coactivité - SNCF (RHRHN 318)

Durée

Référence

2 jours

PRC69

14 heures

PRESENTIEL OU DISTANCIEL SNCF est confrontée régulièrement à des situations de coactivité complexes.

Dans ce contexte, la maîtrise des situations de coactivité est un enjeu majeur pour l'entreprise.

La rédaction d'un plan de prévention pertinent est l'outil qui doit permettre de maîtriser les risques associés à l'intervention d'une entreprise extérieure.

Identifier les risques liés à la coactivité, définir le champ des responsabilités, retranscrire les actions de prévention nécessaires sont autant d'écueils à prendre en compte.

Cette formation offre les moyens aux différents acteurs de SNCF impliqués dans le process de gestion de la coactivité de maîtriser plus sereinement l'intervention d'une entreprise extérieure.

Public cible :

- Objectifs :**
- Connaître le champ couvert par la coactivité en Décret de 92
 - Savoir distinguer les modalités d'application des 2 décrets : 92 versus 94
 - Connaître les niveaux de responsabilités des différents rôles (rédacteur, signataires, chargé du suivi)
 - Savoir mettre en œuvre les 5 étapes de gestion de la CoActivité : Préparation, ICP, Plan de Prévention, Information, Suivi
 - Savoir rédiger un plan de prévention pertinent : un véritable outil d'échange avec les entreprises extérieures
 - Connaître les principales mesures de prévention à intégrer dans un plan de prévention
 - Prendre en compte les risques particuliers d'une opération en CoActivité
 - Connaître les clés pour un suivi efficace de l'opération et de la mise en œuvre des mesures de prévention

Programme :

- Les enjeux de la CoActivité : Connaître les raisons de s'intéresser à la prévention des risques spécifiques à la CoActivité
- La prévention du risque interférent des situations de CoActivité en Décret de 92
 - Réglementation : décret de 92, décret de 94, réglementation interne
 - Introduction de la notion d'analyse des risques
 - Lien avec EVRP et DUER
 - Définir le périmètre de la coactivité et repérer le risque interférent
- Organisation globale - Comprendre l'objectif et l'articulation des 5 phases de la gestion de la coactivité : Préparation, ICP, Plan de Prévention, Information, Suivi
- Analyse des risques interférents et prévention en pratique : Proposer des actions de prévention pertinentes sur les situations de coactivité
- Phase préparatoire - Anticiper la coactivité
- Connaître les rôles et responsabilités autour de la prévention
- Inspection commune préalable – S'approprier l'étape d'ICP sur le terrain
- Appréhender le processus et l'outil permettant de rédiger un plan de prévention (Trame de plan de prévention adaptée et/ou Digiprev)
 - Rédiger un plan de prévention pertinent avant le début de l'opération afin de mettre en œuvre les mesures de prévention nécessaires à la maîtrise de l'opération
- Les risques particuliers d'une opération en CoActivité (permis feu, protocole de sécurité, consignation ...)
- Communication et Suivi de la mise en œuvre du plan de prévention

Pédagogie en classe inversée

Travail en sous groupe de 3/4 personnes

Questionnaires amont, aval et évaluation de connaissance digitalisés

Effectif maximum : 10 participants

Les +

- Des réponses précises s'appuyant sur la jurisprudence sur le sujet
- Ateliers pratiques sur une grande partie de la formation
- Utilisation d'étude de cas adaptées aux métiers
- Utilisation de trames de document de l'entreprise

Méthodes pédagogiques

Exercices interactifs
Etudes de cas SNCF
Quiz

Niveau de connaissance préalable recommandé

Etre amené à piloter des opérations impliquant de la coactivité (opérations relevant du décret de 92)

Sanction de stage

Attestation de fin de formation